

COMMUNE DE MARCHEMORET

COMPT E R E N D U S O M M A I R E

Nbre de conseillers	L'an deux mil treize, le 17 avril à 20 heures 15
En exercice : 15 Présents : 08 Votants : 08	Faute de quorum à la séance du 12 avril 2013, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis DURAND, Maire,
Date de Convocation 12/04/2013	<u>Etaient présents</u> : Mrs Jean-Louis DURAND, Claude CALOÏ, Yves SULTAN, Roland BARBIER, Emmanuel VUAGNAT, Mmes Emmanuelle BOURDON, Valérie ZERBIB, Mr Laurent BELLOY.
Date d'affichage 24/04/2013	<u>Excusés</u> : Mme Anne PAULET PELTIER, Mr David GIRARD, Mme Fatima GIL, Mr Franck ROYER. <u>Absents</u> : Mme Amélie BEQUIGNON, Mr Jean-Pierre PALAZO, Melle Joyce PACARY. <u>Secrétaire de séance</u> : Mme Emmanuelle BOURDON

Vote et approbation du compte de gestion 2012

Monsieur le Maire propose de voter le compte de gestion pour l'année 2012 élaboré par la Trésorerie de Dammartin-en-Goële, présenté de la manière suivante :

Section de Fonctionnement

- En dépenses : 436 999.72 €
- En recettes : 452 333.25 €
- Excédent de : 15 333.53 €
- Excédent reporté : 99 500.49 €
- Excédent global de fonctionnement : 114 834.02 €

Section d'Investissement

- En dépenses : 512 364.58 €
- En recettes : 205 347.37 €
- Déficit de : 307 017.21 €
- Excédent reporté : 552 891.76 €
- Excédent global d'investissement : 245 874.55 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Vote et approbation du compte administratif 2012

Monsieur le Maire propose de voter le compte administratif pour l'année 2012 qui est en corrélation avec le compte de gestion. Monsieur le Maire quitte la séance en laissant la présidence à Monsieur Claude CALOÏ, 1^{er} Maire-Adjoint pour passer au vote du compte administratif, présenté de la manière suivante :

Section de Fonctionnement

- En dépenses : 436 999.72 €
- En recettes : 452 333.25 €
- Excédent de : 15 333.53 €
- Excédent reporté : 99 500.49 €
- Excédent global de fonctionnement : 114 834.02 €

Section d'Investissement

- En dépenses : 512 364.58 €
- En recettes : 205 347.37 €
- Déficit de : 307 017.21 €
- Excédent reporté : 552 891.76 €
- Excédent global d'investissement : 245 874.55 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Vote des quatre taxes locales 2013

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter le taux des quatre taxes locales pour l'année 2013 et de maintenir les taux suivants :

Taxe d'habitation :	18,68 %
Taxe foncière (bâti) :	18,17 %
Taxe foncière (non bâti) :	42,10 %
Taxe professionnelle :	17,39 %

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Attribution des subventions municipales aux associations extérieures pour l'année 2013

Monsieur le Maire propose de fixer le montant des subventions à attribuer aux associations extérieures à la commune pour l'année 2013 de la manière suivante :

- Anciens combattants 100.00 €
- Antenne emploi 100.00 €
- Festival des anciens 200.00 €

- Souvenir Français 200.00 €
- ADMR de la Brie 100.00 €
- Cercle généalogique 100.00 €
- Jeunes Sapeurs-Pompiers de Saint-Souplets 200.00 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Attribution des subventions aux associations communales : Music'Arts - ASCM

Monsieur le Maire propose de reconduire le montant de la subvention allouée à l'association Mucic'Arts et de maintenir le montant de la subvention allouée à l'ASCM pour l'année 2013, dès que les documents nécessaires à son versement seront déposés en Mairie.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Attribution d'une subvention au CCAS

Monsieur le Maire propose de voter la subvention pour le CCAS en reconduisant le même montant que l'an dernier.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Vote du budget 2013

Monsieur le Maire propose de voter le budget 2013 de la manière suivante :

Section de Fonctionnement

- En dépenses : 508 591.67 €
- En recettes : 508 591.67 €

Section d'Investissement

- En dépenses : 1 095 138.79 €
- En recettes : 1 095 138.79 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Renouvellement du contrat de livraison des repas et des goûters pour le service périscolaire

Le contrat de livraison des repas et des goûters pour le service périscolaire passé avec Armor Cuisine arrivant à échéance, Monsieur le Maire propose de l'autoriser à lancer un avis d'appel à concurrence pour son renouvellement et l'autoriser à signer le contrat avec le prestataire qui aura été retenu par la commission d'appel d'offres.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Mise en place d'un Compte Epargne Temps

Monsieur le Maire propose de l'autoriser à mettre en place un Compte Epargne Temps pour les agents territoriaux de la commune de Marchémoret.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Questions diverses